

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal
Jeudi 23 octobre 2025



Présences

Membres parents :

Tony Linh
Pierre-Luc Hamel
Alexandra Leblanc Cappuccilli
Émilie Tremblay (Alice)
Émilie Tremblay (Dinello)
Julien Davreux-Richard
Jeremy Dufault

Membres du personnel :

Jean-Philippe Samson
Julie Dunberry
Annie Pelletier
Josée Vaillancourt

Direction :

Annie Mercier, directrice

Membres absents :

Jean-François Hachey



1. Mot de bienvenue et présences

Mme Mercier explique brièvement le nouveau projet de construction de l'école Saint-Marc. La rentrée dans la nouvelle école est prévue pour septembre 2028.

2. Vérification de la procédure et du quorum

Nous avons le quorum.

3. Lecture de l'ordre du jour

M. Hamel procède à la lecture de l'ordre du jour.

Mme Leblanc-Cappuccilli propose l'ajout d'un point pour la récréation (14.1) et d'un autre point pour l'évaluation au bulletin (14.2).

M. Davreux propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts demandés.

Mme Tremblay (Dinello) appuie la proposition de M. Davreux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (107-10-23)

4. Question du public

Il n'y a aucun public à la séance.

5. Procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2025.

Mme Tremblay mentionne qu'il y a une inversion entre elle et M. Davreux dans le tableau des statuts des mandats. C'est Mme Tremblay (Alice) qui est substitut et M. Davreux qui est à la 2^e année du mandat.

Suivi pour le Futsal. Mme Mercier mentionne que les personnes en charge de l'organisation du Futsal seront présentes lors du prochain CÉ. Mme Mercier propose que ce soit le 1^{er} point à l'ordre du jour afin qu'ils puissent quitter par la suite. Ils seront en mesure de répondre à nos inquiétudes et à nos questionnements. Mme Leblanc-Cappuccilli demande s'il existe d'autres organisations de Futsal avec qui nous pourrions faire affaire. Mme Mercier répond que nous ne sommes pas affiliés à une organisation en tant que tel.

Mme Leblanc-Cappuccilli demande à faire corriger l'orthographe de son nom de famille au point 13.

Mme Mercier mentionne que nous devons faire la proposition et l'adoption pour la levée de fond pour le parc-école, puisque nous avons omis de le faire à la dernière séance.

L'approbation de la levée de fond est proposée par Mme Leblanc-Cappuccilli.

M. Hamel appuie la proposition de Mme Leblanc-Cappuccilli.

L'adoption du procès-verbal du 8 septembre tel que corrigé est proposé par M. Linh.

M. Davreux appuie la proposition de M. Linh.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (108-10-23)

6. Élection du représentant au comité de parent

Mme Mercier précise qu'il n'est pas obligatoire d'avoir un parent représentant au comité de parent, bien que ce soit très souhaitable. C'est important pour la structure politique afin d'avoir le pouls de chaque secteur.

Mme Tremblay (Dinello), ayant été représentante au comité de parents dans les dernières années, fait un léger portrait de ce que ceci représente. Il s'agit d'une opportunité de consultation et de réseautage. Elle mentionne que c'est un comité dynamique et qu'il est intéressant de constater ce qui se fait dans les autres écoles. Une séance sur deux se fait en ligne.

Mme Tremblay (Dinello) propose sa candidature en tant que représentante au comité de parents 2025-2026.

M. Davreux se propose en tant que substitut.

Leurs candidatures sont approuvées à l'unanimité.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (109-10-23)



7. Rôles et pouvoirs du CÉ

Mme Mercier mentionne que sur les ordres du jour, dans le haut des documents, il y aura toujours les liens accessibles pour se référer aux fiches correspondantes de chaque CÉ ainsi que pour consulter les documents associés aux rôles et aux responsabilités des membres.

Chaque membre doit le consulter avant les CÉ. Mme Mercier explique qu'elle doit s'engager, en notre nom, et confirmer que chaque membre a bel et bien consulté les différentes fiches et capsules pour ainsi compléter leur formation.

8. Campagne de financement de l'OPP

Friperie : La levée de fond a déjà été adoptée par courriel.

Cartes cadeaux : Mme Tremblay (Alice) explique la campagne de financement. Il s'agit de faire l'achat de cartes cadeau sur le site internet. Le prix est équivalent au prix d'achat et l'école reçoit en moyenne 3% de ristourne. Mme Mercier propose de lancer la campagne de financement avant les fêtes pour favoriser les achats. Comme les cartes cadeau sont électroniques, il n'y a pas d'inquiétude pour la grève des postes. Mme Mercier propose de faire fonctionner la campagne de financement pour une durée minimale de 6 mois pour que ce soit gagnant et que ça puisse favoriser le changement dans les habitudes d'achat.

M. Davreux demande si nous pourrions laisser continuer la campagne de financement pendant plusieurs années. Mme Mercier dit qu'il est possible de le faire, mais que le CÉ doit revoter chaque année pour l'utilisation de la ristourne. Au prochain CÉ, un bilan sera fait pour connaître les montants amassés avec le financement, dont Colle à moi.

Cinéma-pizza : Il s'agirait d'une activité intérieure, dans la grande salle, le 12 décembre prochain. Les heures proposées sont de 17h30 à 19h30. Le SDG devra être relocalisé à partir de 17h. L'activité est prévue pour les élèves de la maternelle jusqu'à la 4^e année seulement. Il est demandé, dans la publicité de l'événement, que soit précisé qu'il ne s'agit pas un service de garde et que les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

M. Dufault propose l'approbation de ces levées de fonds pour les activités de masse.

M. Linh appuie la proposition de M. Dufault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (110-10-23)

Mme Leblanc-Cappuccilli mentionne que nous recevons trop de courriels pour adoption dernièrement que cette façon de faire est supposé être exceptionnelle. Elle demande que l'OPP prévoit plus à l'avance. Mme Mercier mentionne qu'elle a déjà fait cette demande à l'OPP, qui s'est engagé à le faire.

9. Campagnes de financement de la 6^e année

Plusieurs levées de fond sont proposées par le comité de parents des activités de finissants.

Perfection : campagne du 27 octobre au 16 novembre.

Il s'agit d'un catalogue en ligne pour commander des items, tels que de la nourriture et des produits locaux.

Collecte de canettes : Campagne effective tout au long de l'année.

Cela nécessite un engagement des familles à récupérer les canettes du voisinage et à aller eux-mêmes collecter les sous pour ensuite les remettre à l'école. Il n'y a aucune gestion de canettes à faire l'école.

Vente de papier Cascades avec kiosque : Une soirée seulement, lors de la rencontre parents-enseignants du 21 novembre. Vente de papier de toilette, d'essuie-tout et de serviettes à main.

Vente de bonbons Kandju (Facultative) : L'achat se fait directement via la plateforme.



Mme Leblanc-Cappuccilli demande quel serait l'objectif financier à atteindre. Mme Mercier mentionne que ce n'est pas connu et que l'an dernier, le comité avait fait l'organisation de la soirée des finissants en fonction du montant amassé.

Mme Dunberry mentionne être inquiète face au grand nombre de campagnes de financement offertes pendant l'année et que ceci peut occasionner une pression financière pour les parents.

Mme Tremblay (Dinello) mentionne ne pas aimer l'idée d'encourager l'achat de bonbons.

Mme Pelletier mentionne que l'achat de cartes-cadeaux est utile et n'encourage pas l'achat de choses qui ne seraient pas achetées en temps normal.

Mme Dunberry demande si les parents ont déjà été questionnés sur la façon dont ils préfèrent contribuer financièrement aux activités de finissants et si des parents préféreraient payer le billet de leur enfant. Mme Mercier propose que le comité envoie un sondage aux parents afin que ceux-ci fassent part de leur préférence quant aux levées de fonds en leur proposant les options.

M. Davreux mentionne que l'on pourrait mentionner aux parents le coût total, par enfant, associé aux activités de finissants de l'an dernier afin de les guider sur les coûts possibles qu'ils pourraient avoir à déboursier.

Mme Mercier propose qu'en fonction des résultats du sondage, le comité sélectionne les levées de fonds à mettre en place.

M. Hamel propose l'adoption des levées de fonds qui seront sélectionnées à la suite du sondage.

Mme Pelletier appuie la proposition de M. Hamel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (111-10-23)

10. Campagne de financement école

Mme Mercier demande si le CÉ aimerait faire une levée de fonds pour l'école. La réponse du CÉ est non.

11. Sorties et activités scolaires à venir

- Justine Lajoie (6^e année) – Laser Game (Déjà approuvé par courriel)
- Justine Lajoie (6^e année) – Mont Tremblant les 16 et 17 juin 2026. Les coûts pour le séjour seraient de 243.38\$ comme l'an passé. Il est proposé que les surplus provenant des levées de fonds pour les activités de finissants puissent payer une partie de la facture associée à cette sortie.

Mme Tremblay (Dinello) propose de faire un retour avec les élèves à la suite de l'activité afin de connaître leur taux de satisfaction et ainsi, prendre une décision en connaissance de cause pour l'an prochain.

Mme Mercier mentionne que, si une famille n'a pas de sous, l'école sera en mesure de payer. M. Hamel demande où seront pris les fonds. Mme Mercier mentionne que ce sera payé avec l'annexe 99.

- Tanya Boissy (4^e année) – Estacade
Il s'agit d'une activité qui dure toute la journée, avec le transport en autobus inclus. Le coût du transport est de 1 839\$ et le coût de l'activité est de 1 794\$. Le coût total, par élève, s'élèverait à 46.59\$. M. Hamel rappelle que le CÉ avait voté pour un coût maximal de 30\$ pour les sorties. Mme Mercier dit que l'an dernier, le montant dépassant cette limite de 30\$ avait été accordé étant donné qu'il s'agit d'une activité récurrente et très appréciée des élèves.
- Michèle Doucet (1^{ère} et 2^e année) – Visite du Zoo de Granby à l'école
Le zoo se déplace à l'école, donc il n'y a aucun frais de transport. Étant donné qu'il s'agit d'une activité pédagogique, les frais seront assumés par l'école.
L'activité se nomme : Crottes et excréments. Le coût est de 8.74\$ par élève.

Mme Pelletier propose l'approbation de toutes les activités avec leur coût respectif.

M. Davreux appuie la proposition de Mme Pelletier.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (112-10-23)

12. Grille-matière corrigée (6^e année)

Mme Mercier présente la grille corrigée selon la formule 1/3, 1/3, 1/3. Les attentes minimales du Ministère sont respectées. Avec cette formule, il y a un peu plus d'emphase sur les matières académiques.

Mme Leblanc-Cappuccilli demande si ce sont seulement les groupes d'anglais intensif qui n'ont pas de nombre d'heures prescrits pour les autres matières que les mathématiques, le français et l'éducation physique. Mme Mercier présente brièvement les balises ministérielles du régime pédagogique en lien avec les matières et le temps prescrit.



Mme Vaillancourt propose l'approbation de la grille matière telle que présentée.

M. Dufault appuie la proposition de Mme Vaillancourt.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (112-10-23)

Mme Mercier parle du rôle et des responsabilités du CÉ de sonder les parents sur différents sujets. Le dernier sondage en lien avec l'anglais intensif date d'il y a 5 ans. Certains parents sont inquiets pour les enfants en difficulté. Il serait donc de mise de refaire un sondage pour valider si l'intérêt des parents pour l'anglais intensif est toujours d'actualité. Les parents seraient aussi sondés sur la méthode de sélection des élèves si tous les groupes n'étaient pas en anglais intensif.

Mme Tremblay (Dinello) propose d'ajouter la question suivante au sondage : Seriez-vous intéressée à vous désister s'il y avait trop d'élèves intéressés pour le nombre d'élèves à sélectionner?

13. Quelques points d'information

Sentiment de sécurité à l'école

À la suite du sondage fait aux élèves sur le sentiment de sécurité à l'école, Mme Mercier mentionne que ce qui est ressorti était que le sentiment de sécurité de nos élèves diminuait dans les déplacements dans les périodes de liberté tel qu'au SDG et dans les récréations. Le SDG s'est alors questionné sur une manière de valoriser les comportements attendus plutôt que de donner des conséquences dans les moments de vulnérabilité en dehors de la classe. Des coupons « coup de cœur » seront remis aux élèves pour lesquels un comportement souhaité sera observé.

Le code de vie a été analysé afin de choisir des comportements gagnants. Un grand thermomètre sera affiché afin de voir l'évolution du nombre de coupon remis. Il y aura un objectif école à atteindre.

Il y aura 3 formes de coupon. Le thème sera : J'adopte des comportements gagnants!

Les comportements observables souhaités :

- Je prends soin de l'autre, je suis bienveillant
- Respect
- Je crois en moi, je m'implique dans mes apprentissages

M. Dufault demande comment seront observés les comportements. Mme Mercier précise que nous valoriserons les comportements spontanés.

Photo scolaire

La photo scolaire sera le 4 novembre prochain. Nous validerons si FotoPlus peut revenir quelques heures le lendemain pour les reprises de photo des absents.

Mme Dunberry mentionne que plusieurs parents ont demandé que la photo soit faite plus tôt dans l'année. Mme Mercier propose de le mettre à l'ordre du jour à la séance de mai afin d'analyser différentes compagnies. Mme Mercier propose d'avoir un minimum de 4 parents bénévoles pour la journée. Mme Leblanc-Cappuccilli propose également d'avoir des chandails blancs de rechange au cas où.

14. Varia



14.1 Récréation

Mme Leblanc-Cappuccilli se questionne au sujet des jeux disponibles dans la cour B. Les élèves nommeraient avoir peu d'option mis à part le soccer.

Mme Mercier mentionne que les plus vieux s'ennuient plus facilement et ne savent pas quoi faire. Mme Mercier rappelle que tous les niveaux ont leur terrain de soccer, des espaces délimités pour le jeu des 4 coins, du ballon-poire, des paniers de basketball, etc. Le seul jeu qui n'est pas permis est la Tag, mais c'est une règle qui s'applique pour tous les niveaux.

Mme Leblanc-Cappuccilli se demande si la surveillance sur la cour est suffisante. Mme Mercier mentionne qu'il y a deux TES sur chaque cour, ainsi que plusieurs surveillants, enseignants et éducateurs. Il y a plus de surveillants sur l'heure du diner. Mme Leblanc-Cappuccilli se demande si un dossard ou des bretelles pourrait être donnés aux surveillants afin qu'ils soient plus visibles.

M. Hamel demande pourquoi nous avons besoin d'autant d'éducateurs surveillants si nous avons déjà des enseignants surveillants. Mme Mercier mentionne qu'il y a eu une diminution des heures de surveillances dans la nouvelle convention des enseignants.

14.2 Évaluation au bulletin

Mme Leblanc-Cappuccilli mentionne avoir été déçue de la première communication, que cette dernière était peu descriptive.

Mme Mercier rappelle les obligations de la 1^{re} communication et précise qu'elle ne peut pas exiger plus que le minimum obligatoire. Le Ministère exige un commentaire académique et un commentaire comportemental. Mme Leblanc-Cappuccilli demande à avoir plus de traces et Mme Mercier mentionne qu'il s'agit d'une demande spécifique à faire à l'enseignante.

15. Levée de l'assemblée 19h48

Signature du Président

Signature de la direction

Chantal Pilon
pour Mme Annie Mercier